

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Délibération
n° 2011.02.010

**Zone Industrielle n° 3
à L'ISLE
D'ESPAGNAC - Pôle
Mécanique : cession
du bâtiment 8A à la
société IRIS
SYSTEMES**

LE TROIS FEVRIER DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 janvier 2011**

Secrétaire de séance : Zahra SEMANE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Françoise LAMANT à Janine GUINANDIE, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA

Excusé(s) :

Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Dominique LASNIER, Cyrille NICOLAS

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**ZONE INDUSTRIELLE N° 3 A L'ISLE D'ESPAGNAC - POLE MECANIQUE : CESSION DU
BATIMENT 8A A LA SOCIETE IRIS SYSTEMES**

La société IRIS SYSTEMES, spécialisée dans l'ingénierie d'automatismes industriels, emploie 8 personnes et occupe le bâtiment n°8a du pôle mécanique - 63 avenue Maryse Bastié – ZI N°3 à L'ISLE D'ESPAGNAC, depuis le 1^{er} juillet 2004. Ce bâtiment, à usage de bureaux d'environ 135 m², est situé sur la parcelle AB236 d'une surface de 153 m².

Le dirigeant de la société ayant fait part de son intérêt pour acquérir ce bâtiment, la vente pourrait s'effectuer sur la base d'un prix fixé à 60 000 € HT (prix de revient incluant les subventions).

La valeur d'actif est de 22 375,71 € au 1^{er} janvier 2010. La plus-value constatée est de 37 624,29 €.

La présente vente, consentie par le GrandAngoulême, est assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée dans le cadre de ses activités économiques. La communauté d'agglomération se substituera volontairement à l'acquéreur et reversera aux services fiscaux une fraction de la TVA récupérée antérieurement, diminuée d'un vingtième par année civile depuis la date de l'achèvement de l'immeuble.

Pour la présente cession, le montant de la TVA à régulariser est de 1 952,55 € si la vente a lieu en 2011.

Vu l'avis du service du Domaine,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 18 janvier 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER la vente à la société IRIS SYSTEMES, ou à toute société intervenant pour son compte dans le cadre de ce projet, du bâtiment n°8a du pôle mécanique situé 63 avenue Maryse Bastié à L'Isle d'Espagnac, sur la parcelle AB236, au prix de 60 000 € HT, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes à venir.

D'INSCRIRE la recette à l'article 775 – budget annexe développement économique et de constater les opérations d'ordre nécessaires à la sortie de l'actif du patrimoine du GrandAngoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 13 avril 2011	<u>Affiché le :</u> 13 avril 2011